

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au Centre d'Interprétation du cerf de Virginie, le lundi 6 février 2023 à 19 h, à laquelle sont présents le maire Roch Carpentier et les conseillers messieurs Gilles Courchaine, Hugo Carle et Yves Morin ainsi que les conseillères mesdames Mélanie Renaud et Sylvie Leclair formant quorum sous la présidence du maire. La conseillère madame Linda Lirette a motivé son absence

Madame Jodane Courchesne, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

**1.1 Ouverture de l'assemblée
2023-02-R12435**

Hugo Carle appuyé de Gilles Courchesne propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

**1.2 Adoption de l'ordre du jour
2023-02-R12436**

Hugo Carle appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que certains points soient ajoutés :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes et procès-verbaux
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 janvier 2023
 - 2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période
3. Parole au public et période de questions
4. Administration
 - 4.1 Taxes impayées
 - 4.2 Congrès ADMQ
 - 4.3 Achat d'un nouvel ordinateur pour la réception
5. Incendie et sécurité publique
6. Travaux publics
7. Hygiène du milieu et environnement
 - 7.1 Collecte des gros objets (5 juin et 9 octobre)
8. Urbanisme et développement économique/touristique
 - 8.1 Congrès COMBEQ
9. Loisirs, culture et bibliothèque
10. Responsabilité sociale
11. Varia, correspondances et autres
 - 11.1 Demande de participation – Veine d'Art 2023

12. Parole au public et période de questions
13. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption des comptes et des procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 janvier 2023 2023-02-R12437

Gilles Courchaine appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période 2023-02-R12438

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés totalise 163 683,11 \$ et se détaille comme suit :

Comptes payés :	63 573,14 \$
Comptes à payer :	62 274,98 \$
Salaires :	37 834,99 \$

EN CONSÉQUENCE, Yves Morin appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu d'approuver la liste des déboursés et des comptes à payer tel que présentée.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

3.0 Parole au public

4.0 Administration

4.1 Taxes impayées 2023-02-R12439

Sylvie Leclair appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu d'envoyer la liste des taxes impayées de 2022 à notre conseiller juridique pour fin de recouvrement.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

4.2 Congrès ADMQ 2023-02-R12440

Mélanie Renaud appuyée de Yves Morin propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à assister au Congrès annuel de l'ADMQ, qui se tiendra le 14, 15 et 16 juin 2023 à Québec au coût de 566 \$ plus taxes. Il est également résolu que les dépenses afférentes à cette participation soient aux frais de la municipalité.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

4.3 Achat d'un nouvel ordinateur pour la réception 2023-02-R12441

Mélanie Renaud appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat chez Groupe DL d'un nouvel ordinateur pour le poste de travail à la réception.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5.0 Incendie et sécurité publique

6.0 Travaux publics

7.0 Hygiène du milieu & environnement

7.1 Collecte des gros objets (5 juin et 9 octobre) 2023-02-R12442

Gilles Courchaine appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu d'effectuer deux collectes des gros objets en 2023. Il est également résolu que les collectes aient lieu durant la semaine du 5 juin et du 9 octobre 2023.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

8.0 Urbanisme et développement économique/touristique

8.1 Congrès COMBEQ

2023-02-12443

Mélanie Renaud appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et environnement à assister au Congrès annuel de la COMBEQ, qui se tiendra le 20, 21 et 22 avril 2023 à Rimouski au coût de 640 \$ plus taxes. Il est également résolu que les dépenses afférentes à cette participation soient aux frais de la municipalité.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

9. Loisirs, culture et bibliothèque

10. Responsabilité sociale

11. Varia, correspondances & autres

11.1 Demande de participation – Veine d'Art 2023 2023-02-R12444

Considérant que la MRC assurera la gestion et la promotion du projet;

Considérant que les artistes utiliseront la nature comme outil de création lors de la confection des œuvres;

Considérant cette tendance d'art contemporain apportera une visibilité supplémentaire à nos infrastructures de plein air;

Considérant que ce projet contribuera grandement à sensibiliser la population et les visiteurs sur l'importance de la protection de l'environnement;

Considérant que ce projet permettra à un plus grand nombre de citoyens de découvrir que le monde culturel se marie bien au monde du plein air;

EN CONSÉQUENCE, Yves Morin appuyé de Mélanie Renaud propose et il est résolu d'appuyer le projet de Land art et d'accorder à la MRC la coordination et l'installation des œuvres dans les sentiers pédestres de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

12. Parole au public et période de questions

13. Levée de l'assemblée
2023-02-R12445

Gilles Courchaine appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu que la présente session soit levée à 19h04.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Jodane Courchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière